

• Communiqué du
• 19 octobre
• 2021

Ce matin, lors du Comité Social et économique du Siège, le secrétaire - au nom des élus - a fait la déclaration suivante

Le transfert autoritaire des salariés à France TV Studio est abandonné

Suite à une alerte pour danger grave et imminent, hier en CSE Central extraordinaire, la Présidente de France Télévisions a donné en partie raison aux élus des instances qui demandaient soit un retrait du projet de transfert des émissions produites en interne, soit un transfert des salariés de FTV SA vers FTV Studio sur la seule base du volontariat.

Cette deuxième option a été retenue. Le recours à l'article L-1224-1 du Code du travail qui permettait de transférer de force les salariés dans la filiale est abandonné, enfin ! Rien ne pourra se faire sans leur consentement.

Il aura malheureusement fallu un drame (la tentative de suicide d'une salariée) pour que les salariés concernés soient entendus et leurs représentants avec ! C'est bien une pitoyable conduite de projet qui a été stoppée hier ! C'est bien un mauvais projet également qui s'arrête !

Il va falloir désormais réparer les dégâts causés à ces salariés bien inutilement plongés dans le stress pendant plus de 6 mois. Il va falloir aussi préciser les conditions du volontariat et se pencher sérieusement sur le management pathogène qui a causé le drame.

Que cela serve de leçon à celles et ceux qui s'accrochent à des projets qui abîment les collectifs de travail et les personnes qui les composent.

Et que cela nous donne aussi confiance dans les combats à mener ! Sans cela, ils seraient tous perdus d'avance !

Bien sur le SNJ s'associe largement à cette déclaration. En séance, vos élus ont demandé que la direction prenne ses responsabilités au regard de ce cruel échec dans la conduite de ce projet. Et que celles et ceux qui ont défendu le transfert forcé pendant des mois tirent toutes les leçons de ce fiasco managérial et politique.

Paris, le 19 octobre 2021